

# Formation RH17 : Recrutement et non-discrimination - Enjeux, obligations, situations et comportements à risques, prévention

1 jour

Dernière modification le 5 novembre 2025

## Présentation

Dans toute entreprise employant au moins 300 salariés, les employés chargés des missions de recrutement reçoivent une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans. Au-delà de cette disposition de la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, toute personne amenée à recruter doit respecter une obligation de non-discrimination.

## Objectifs de la formation

Connaître le cadre juridique relatif à la non-discrimination dans le recrutement

Repérer et comprendre les situations et comportements à risque dans le processus de recrutement

Identifier et mettre en œuvre des solutions pour prévenir ces risques

Répondre à l'obligation légale de l'employeur (art. L. 1131-2. du code du travail)

## Public

Tout collaborateur chargé des missions de recrutement au sein de son association

## Pré-requis

Pratiquer le recrutement dans le cadre de la fonction exercée

## Programme

La pertinence de son projet de recrutement

Se poser les bonnes questions

Les grandes étapes d'un recrutement

Le cadre légal lié aux discriminations

Prévenir les discriminations dans chaque étape du recrutement

Définir votre besoin

Rédigez vos offres d'emploi

Diffusez vos offres d'emploi

Sélectionner les candidatures

L'entretien de recrutement

Synthétiser l'entretien de recrutement

Répondre aux candidats

## Les plus de la formation



Approche pragmatique et opérationnelle par l'alternance d'apports théoriques et pratiques



Quizz, mise en situation, échanges de pratiques



## Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

## Formations complémentaires

- Evaluation des candidats et intégration des professionnels : clés d'un recrutement réussi - RH2

### Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 11 75 54735 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

[nexem.fr/formation](http://nexem.fr/formation)  
[formation@nexem.fr](mailto:formation@nexem.fr)  
Tél : 01 55 45 33 02